



Mondercange, le ?? février 2020

Au Collège Échevinal de la
Commune de Mondercange

Concerne: intervention pour la séance du conseil communal du ?? février 2020

Monsieur le Bourgmestre,
Madame, Monsieur les Échevins

Dans le cadre du règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la séance du ?? février 2020 l'intervention suivante :

Dans le cadre de la présentation du projet de construction de la nouvelle maison relais à Mondercange, Monsieur le Bourgmestre a expliqué que les travaux de construction devraient démarrer au cours du 2^{ième} trimestre de l'année 2020. Cet échéancier est évidemment tributaire de la cessation des activités de l'atelier communal dans les locaux actuels qui devront céder leur place. D'après ce qu'on semble avoir compris à ce stade, il faudra d'une étape intermédiaire avant de réaliser définitivement l'emménagement des ateliers communaux dans la nouvelle structure en construction sur le site « op der Kopp » à Mondercange. Apparemment, un hall industriel pouvant se prêter comme substitutif provisoire aurait été trouvé à Foetz.

Comme l'engrenage envisagé nous semble donner pas mal de fil à retordre, nous prions le Collège des Bourgmestre et Échevins de bien vouloir nous fournir les réponses aux questions suivantes :

- est-ce que le Collège des Bourgmestre et Échevins peut confirmer qu'un hall est disponible à Foetz qui pourra héberger provisoirement l'atelier communal ? Est-ce que le Collège des Bourgmestre et Échevins peut donner des précisions quant au site en question ? Est-ce qu'un contrat de location a d'ores et déjà été conclu ? Quelles en sont les conditions ? Est-ce que le nouvel hall a la capacité d'accueillir tous les services concernés ?
- le Collège des Bourgmestre et Échevins, peut-il indiquer l'axe de temps qu'il prévoit pour le double déménagement ? A combien s'élèvent les frais qui sont générés par ce double emploi ?

- n'est-il pas à craindre que le changement continu des conditions de travail ne nuise gravement au fonctionnement des services et que l'inconstance de la situation les empêche de remplir leur mission à la satisfaction de la population ?

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur les Échevins, nos meilleures salutations.

Les Conseillers du Parti Socialiste,
Danielle BASTIAN ép. JUCHEM
Marc FANCELLI
René PIZZAFERRI
Christine SCHWEICH
John VAN RIJSWIJCK